FICHE D'INFORMATIONS

nystateofhealth™
The Official Health Plan Marketplace

ESSENTIAL PLAN

EN BREF

Comment souscrire ?

nystateofhealth.ny.gov

ou

1 855 355 5777 ou téléscripteur : 1 800 662 1220

ou

Avec l'assistance gratuite d'un conseiller certifié près de votre domicile ou de votre travail.

Puis-je bénéficier d'un service d'assistance dans ma propre langue ?

Un service d'assistance dans votre propre langue est disponible par téléphone et en personne.

Quand puis-je souscrire à un régime ?

Vous pouvez souscrire à l'Essential Plan toute l'année.

Le NY State of Health est en conformité avec les lois étatiques et lois fédérales en vigueur en matière de droits civils, et ne pratique aucune discrimination pour des raisons de race, de couleur, d'origine nationale, de croyance/religion, d'âge, de sexe, de situation matrimoniale/familiale, de casier judiciaire, de condamnation(s) au pénal, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, de facteurs génétiques prédisposants, de statut militaire, de statut de victime de violences domestiques et/ou de représailles.

Qu'est-ce que l'Essential Plan ?

Un régime de soins destiné aux New-Yorkais. Il est beaucoup moins coûteux que les autres régimes de soins et offre les mêmes prestations essentielles.

Qui peut y souscrire ?

Les personnes à faibles revenus n'ayant pas droit à Medicaid ou Child Health Plus.

Taille du foyer	Revenu maximal
1	24 980 $
2	33 820 $
3	42 660 $
4	51 500 $

Quels sont les tarifs ?

Soit 20 $ par mois par personne, moins d'un dollar par jour, soit RIEN DU TOUT.

Autrement, comment ce régime me permet-il d'économiser de l'argent ?

Comme il n'y a PAS DE FRANCHISE, ce régime paie vos soins de santé immédiatement.

Vous bénéficiez de SOINS PRÉVENTIFS GRATUITS comme les examens et les dépistages habituels chez le médecin permettant de vous maintenir en bonne santé.

Quelles sont les prestations couvertes par l'Essential Plan ?

Les mêmes prestations que celles des autres régimes de soins, notamment :

- consultations chez le médecin, y compris les spécialistes
- examens prescrits par votre médecin
- médicaments sur ordonnance
- soins aux malades hospitalisés et ambulatoires
- et bien plus encore.